

Dépossession fédérale, sale boulot provincial

Aryane Babin, *L'expropriation du territoire de Forillon. Les décisions politiques au détriment des citoyens*, Québec, Presses de l'Université Laval, collection Autour de l'Événement, 2016, 158 pages

Gabriel Arsenault

Volume 11, Number 1, Fall 2016

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/83917ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Ligue d'action nationale

ISSN

1911-9372 (print)

1929-5561 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Arsenault, G. (2016). Review of [Dépossession fédérale, sale boulot provincial / Aryane Babin, *L'expropriation du territoire de Forillon. Les décisions politiques au détriment des citoyens*, Québec, Presses de l'Université Laval, collection Autour de l'Événement, 2016, 158 pages]. *Les Cahiers de lecture de L'Action nationale*, 11(1), 35–35.

Tous droits réservés © Ligue d'action nationale, 2016

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

DÉPOSSESSION FÉDÉRALE, SALE BOULOT PROVINCIAL

Gabriel Arsenault

Professeur adjoint en science politique, Université de Moncton

ARYANE BABIN

L'EXPROPRIATION DU TERRITOIRE DE FORILLON. LES DÉCISIONS POLITIQUES AU DÉTRIMENT DES CITOYENS
Québec, Presses de l'Université Laval, collection Autour de l'Événement, 2016, 158 pages

L'histoire, dit-on, est écrite par les gagnants. En mars 1985, après seize ans de lutte acharnée, les citoyens de Mirabel ont finalement regagné quelque 80 000 des 97 000 acres de terrain expropriés par le gouvernement fédéral. Dès 1988, Jean-Paul Raymond et Gilles Boileau faisaient paraître *La mémoire de Mirabel* (Méridien), qui demeure aujourd'hui, malgré ses lacunes¹, le document le plus complet sur cette grande victoire populaire.

Les 325 familles expropriées dans la foulée de la création du parc national Forillon au début des années 1970 ont eu moins de chance. Malgré certains gains financiers et symboliques, elles n'ont jamais pu regagner leurs terres. Et elles n'ont jamais écrit leur histoire². L'été dernier, un premier essai revenait enfin sur cette sombre page de l'histoire du Québec contemporain.

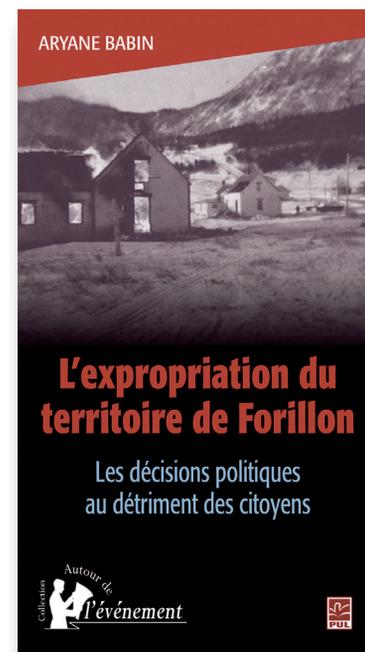
Aryane Babin, une Gaspésienne née dans les années 1980, n'a pas directement connu l'expropriation; elle se sentait toutefois assez interpellée par cette tragédie pour décider d'en faire le sujet de son mémoire de maîtrise en histoire à l'Université Laval – puis de le publier sous forme de livre aux presses de cette même université. Nous ne pouvons que lui en être reconnaissants, car une telle étude était absolument essentielle. L'affaire Forillon n'a pas seulement bouleversé la vie de milliers de Gaspésiens (ce qui justifierait amplement un livre): elle illustre le genre de domination qu'Ottawa exerce sur le Québec. Rappelons que c'est dans le contexte de Forillon que le dissident Marcel Masse avait conclu, en avril 1969, que «[S]i vivre à deux dans la Confédération canadienne signifie pour le Québec vivre à genoux, je préfère que l'on vive seul, mais debout» (p. 31).

Rappelons les faits. L'idée de créer un premier parc «national» (lire «canadien») au Québec serait venue de Jean Chrétien à la fin des années 1960, alors qu'il était

ministre responsable desdits parcs. L'idée n'était pas exactement originale: il y avait, depuis la fin des années 1940, des parcs fédéraux dans toutes les provinces, sauf au Québec. (Dans l'Ouest, le fédéral avait établi des parcs dès la fin du siècle précédent.) À peu près en même temps, à Québec, le Bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ) recommandait la création d'un parc à Forillon, sur la pointe de la Gaspésie, pour y développer l'industrie touristique. Les astres s'alignaient: au début, le parc n'avait que des alliés. Au printemps 1969, ce n'était pas moins de 96 % des Gaspésiens qui étaient pour le projet (p. 31).

L'affaire Forillon n'a pas seulement bouleversé la vie de milliers de Gaspésiens (ce qui justifierait amplement un livre): elle illustre le genre de domination qu'Ottawa exerce sur le Québec.

Mais les relations Canada-Québec ne sont jamais simples. Rapidement, on voit émerger deux factions du côté québécois, au sein même du gouvernement de l'Union nationale. Une première faction, dirigée par Marcel Masse, cherche à défendre vigoureusement les intérêts nationaux du Québec. Cette attitude irritera au possible nos provinciaux, qui craignent d'indisposer Ottawa et d'ainsi perdre ses indispensables investissements. Masse sera accusé d'ultra-nationalisme et de fétichiser la question constitutionnelle au point de compromettre le développement régional. Il sera rapidement mis de côté. La deuxième faction, dominante et représentée par la figure de Gabriel Loubier, n'hésitera pas, quant à elle, à plier l'échine. Pour obtenir les investissements apparemment discrétionnaires du fédéral, aucun sacrifice ne semble trop élevé. C'est ainsi qu'en juillet 1970, le Québec, maintenant dirigé par les libéraux de Bourassa, négocie l'entente suivante: le fédéral prend possession des terres – quelque 244 km² – pour une période de 99 ans, le parc est bien identifié comme «national» (canadien), mais ce sont les autorités québécoises qui devront faire le sale boulot d'exproprier, à l'intérieur d'un échéancier extrêmement serré (fixée par l'entente), les quelque 325 familles installées sur le littoral, qui, laissées dans le noir jusqu'à la toute dernière minute, apprendront qu'elles ne sont plus chez elles qu'une fois l'entente avec le fédéral signée.



Babin raconte bien à quel point ces familles – on parle en tout de 1 800 dossiers d'expropriation – se sont fait magistralement flouer dans toute cette histoire. Méprisées par les fonctionnaires québécois à cause de leur faible éducation, elles ont été l'objet de toutes les intimidations pour qu'elles acceptent les offres d'indemnités dérisoires offertes par le ministère des Travaux publics (à qui on avait accordé des pouvoirs spéciaux d'expropriation). Frustrés par ce traitement cavalier, les expropriés ont dû se battre pendant cinq ans, se rendant jusqu'en Cour d'appel et sollicitant le secours du Protecteur du citoyen, pour recevoir des indemnités supplémentaires. Cette résistance citoyenne aura porté des fruits: après l'expropriation de francophones à Forillon et à Kouchibouguac, au Nouveau-Brunswick, Ottawa changera sa *Loi sur les parcs nationaux du Canada*; les résidents n'ont maintenant plus à quitter leur domicile pour que de nouveaux parcs soient créés. En 2011, sans pour autant considérer la possibilité de rétrocéder les terres aux citoyens, la Chambre des communes et l'Assemblée nationale ont adopté des motions d'excuses pour la façon dont l'expropriation a été menée.

Dans un style concis et objectif, l'ouvrage raconte tout cela en demeurant très proche des faits. Certains pourraient en fait lui reprocher d'être trop descriptif ou d'être insuffisamment théorisé. On n'y retrouvera pas de longue mise en contexte – les expropriations de Mirabel et de Kouchibouguac, par exemple, sont rapidement évoquées dans un petit encadré à la page 52, sans plus. On n'y retrouvera pas non plus une réflexion sur le fédéralisme canadien, sur la judiciarisation du politique, ou sur le développement régional. On se demande ainsi selon quels critères les «faits» ont été retenus. La démarche semble avoir été plutôt intuitive. Elle nous apparaît néanmoins largement réussie: le lecteur sort de la lecture avec une assez bonne idée de «ce qui s'est passé». La mémoire pourra être préservée. À d'autres études de pousser l'analyse plus loin. ❖

1 On relira avec profit la recension qu'en avait faite Robert Laplante dans le numéro de décembre 1988 de *L'Action nationale*.

2 Mentionnons toutefois la publication du roman historique inspiré des événements, *La Bataille de Forillon* (Fides, 2001), écrit par l'avocat Lionel Bernier, qui avait défendu les expropriés dans les années 1970.